



INDEX D'ÉVALUATION DU TOURISME COMMUNAUTAIRE

Estimation du temps nécessaire pour faire l'évaluation :

Le présent outil s'utilise en deux étapes, d'abord de façon individuelle, puis en transmettant ses notes aux autres intervenants communautaires pour échanger sur les évaluations et obtenir une note moyenne. L'estimation du temps nécessaire est le suivant.

- Évaluation individuelle : 30 à 45 minutes
- Dans le cadre d'un plus grand groupe : 30 minutes

Utilité :

Cet outil permet d'évaluer la préparation et la capacité d'une collectivité à entreprendre un développement touristique durable. Il permet de s'attarder aux attraits touristiques, au leadership et à la planification ainsi qu'aux attributs économiques, environnementaux et sociaux. Ensemble, ces éléments fournissent une évaluation de base de la préparation d'une collectivité et de sa capacité à soutenir le tourisme.

Mode et contexte d'utilisation :

Cet outil s'utilise le mieux lorsqu'une collectivité entreprend un développement touristique et un processus de planification.

Cet outil devrait être utilisé de façon indépendante par des partenaires et des intervenants communautaires. Ensuite, les membres du groupe local devraient se rencontrer afin d'échanger sur les évaluations et de faire une moyenne des notes pour obtenir une note de référence.

C'est aussi un outil utile pour les évaluateurs externes, par exemple les planificateurs touristiques, les agents de développement économique et les partenaires de financement, en tant que moyen objectif d'évaluer l'aptitude d'une collectivité et sa préparation au marché touristique.


La première fois, servez-vous de l'outil pour établir une référence, puis refaites l'exercice de façon annuelle, afin de mesurer les progrès d'année en année.

Bien qu'il y ait des points et une note totale à la fin, concentrez-vous davantage sur l'occasion et la structure de façon à susciter des échanges objectifs sur la préparation, l'aptitude et la capacité de votre collectivité à entreprendre et à soutenir le tourisme durable. Idéalement, cet outil aidera à déterminer les domaines sur lesquels il faut s'attarder afin qu'une collectivité devienne un tel endroit touristique. Prenez des notes dans toutes les sections « commentaires », puis reportez-les dans votre plan d'action à la dernière page relativement aux mesures que la communauté adoptera afin de renforcer ses capacités pour devenir une collectivité touristique durable.

Vous pouvez télécharger l'outil et faire l'évaluation en version papier, ou l'utiliser sur votre tablette ou votre ordinateur en vous servant du formulaire PDF à remplir.

Deux choses à faire après avoir terminé :

1. Puisque les renseignements que vous recueillez serviront à votre collectivité, conservez une copie de vos réponses et notez la date d'une prochaine évaluation.
2. Soulignez les domaines faisant partie de vos points forts et développez un plan d'action pour s'attarder aux lacunes ou aux éléments qu'il faut améliorer ou aborder.

PORTRAIT DU TOURISME COMMUNAUTAIRE			
1	Nom de la collectivité :		
2	Population :		
3	Principale(s) industrie(s) :		
4	Visiteurs : nombre estimé de visiteurs annuellement		
5	Haute saison : principaux mois d'accueil des visiteurs		
6	Attractions : nombre approximatif	Nombre d'attractions naturelles :	Nombre d'attractions culturelles :
			Nombre d'attractions artificielles :
7	Hébergement : nombre approximatif de logements, d'emplacements et de chambres	Nombre de logements à toit fixe :	Nombre d'emplacements de terrains de camping :
			Nombre d'options de logement alternatives (service loge-trotteurs [<i>couch surfing</i>], Air BnB) :
8	Restaurants / établissements de restauration : nombre approximatif (un mélange de restaurants de haute cuisine, de restaurants décontractés et de restaurants-minute)		
9	Autre infrastructure touristique : (centres d'information touristique, lieux de réunion, arénas, autres)		
10	2 raisons principales pour développer le tourisme	1	2

SECTION 1 : BASE DE RÉFÉRENCE COMMUNAUTAIRE ACTUELLE			
A	ATTRAITES TOURISTIQUES	Note la plus élevée possible	Note communautaire
A-1	Attributs naturels / Attractions naturelles Cela comprend les activités de plein air, les aires naturelles ayant d'excellentes caractéristiques et la beauté pittoresque. Cela comprend aussi les paysages naturels, les lacs, les rivières, le relief du terrain et la topographie, les effets sculpturaux, les caractéristiques particulières des affleurements rocheux, la flore, la faune, les plans d'eau et la vie aquatique.		
	Qualité (2=exceptionnel; 1=moyen; 0=médiocre/inférieur à la moyenne)	2	
	Authenticité (2=exceptionnel; 1=moyen; 0=médiocre/inférieur à la moyenne)	2	
	Caractère unique / importance (2=national/international; 1=provincial/régional; 0,5=local)	2	
	Stimulation de la demande (2=multiprovincial/national; 1=Ontario, régional; 0,5=local)	2	
	Activités (2=beaucoup d'options en matière d'activités; 1=quelques options; 0=aucune option)	2	
	Participation (2=très interactif; 1=quelques occasions d'établir un lien; 0=aucune possibilité)	2	
	NOTE DE LA SOUS-SECTION	12	
A-2	Attributs culturels / Attractions culturelles Cela comprend la culture, le divertissement et le patrimoine, y compris les ressources archéologiques, historiques et culturelles telles que les attractions reliées au patrimoine culturel du milieu bâti, les attractions reliées aux autres aspects du patrimoine culturel, p. ex. la danse, la musique, le folklore, les festivals et les villages d'artisans, les attractions reliées aux activités économiques traditionnelles et modernes ainsi que les paysages et modes de vie ruraux.		
	Qualité (2=exceptionnel; 1=moyen; 0=médiocre/inférieur à la moyenne)	2	
	Authenticité (2=exceptionnel; 1=moyen; 0=médiocre/inférieur à la moyenne)	2	
	Caractère unique / importance (2=national/international; 1=provincial/régional; 0,5=local)	2	
	Stimulation de la demande (2=multiprovincial/national; 1=Ontario, régional; 0,5=local)	2	
	Activités (2=beaucoup d'options en matière d'activités; 1=quelques options; 0=aucune option)	2	
	Participation (2=très interactif; 1=quelques occasions d'établir un lien; 0=aucune possibilité)	2	
	NOTE DE LA SOUS-SECTION	12	
A-3	Attributs artificiels ou particuliers / attractions artificielles ou particulières Cela comprend les grandes activités et expériences offertes ainsi que les attractions artificielles ou particulières telles que les jardins botaniques, les monuments, les destinations de villégiature, les installations sportives, les casinos, les divertissements et les édifices publics.		
	Qualité (2=exceptionnel; 1=moyen; 0=médiocre/inférieur à la moyenne)	2	
	Authenticité (2=exceptionnel; 1=moyen; 0=médiocre/inférieur à la moyenne)	2	
	Caractère unique / importance (2=national/international; 1=provincial/régional; 0,5=local)	2	
	Stimulation de la demande (2=multiprovincial/national; 1=Ontario, régional; 0,5=local)	2	
	Activités (2=beaucoup d'options en matière d'activités; 1=quelques options; 0=aucune option)	2	
	Participation (2=très interactif; 1=quelques occasions d'établir un lien; 0=aucune possibilité)	2	
	NOTE DE LA SOUS-SECTION	12	
A-4	Saisonnalité. Les attractions touristiques et les services sont bien utilisés à longueur d'année. Sous-utilisation ou surutilisation des attractions touristiques existantes.		
	(4=grande utilisation à longueur d'année; 3=grande utilisation en haute saison; 2=utilisation moyenne en haute saison; 1=très faible utilisation, même durant la saison)	4	
	Sous-total	40	

B	SOUTIEN, LEADERSHIP ET COOPÉRATION COMMUNAUTAIRES	Commentaires	Note la plus élevée possible	Note communautaire
(10=exceptionnel; 8=bon; 6=acceptable; 4=inférieur à la moyenne; 2=médiocre/amélioration nécessaire; 0=aucun)				
B-1	Soutien et participation communautaires Degré de soutien local pour le développement touristique, participation, préparation et engagement des principaux intervenants relativement aux initiatives touristiques locales.		10	
B-2	Leadership Y a-t-il un organisme qui est le grand responsable de la promotion et du développement du tourisme? Les dirigeants locaux sont-ils mobilisés?		10	
B-3	Coopération Degré de coopération communautaire dans le cadre des projets.		10	
Sous-total			30	

C	PLANIFICATION ET GESTION TOURISTIQUES	Commentaires	Note la plus élevée possible	Note communautaire
(10=exceptionnel; 8=bon; 6=acceptable; 4=inférieur à la moyenne; 2=médiocre/amélioration nécessaire; 0=aucun)				
C-1	Inventaire touristique et établissement de catégories Attraits et services touristiques inventoriés et catégorisés dans une liste.		10	
C-2	Stratégie ou plan touristique (par écrit) Reconnaissance par la collectivité des objectifs touristiques dans un plan touristique à long terme, un plan ou une stratégie de développement d'une destination régionale.		10	
C-3	Utilisation du sol Y a-t-il des preuves d'un bon aménagement du territoire (aucun aménagement disgracieux, suraménagé ou mal conçu) et qu'on se penche sur l'impact de la présence humaine?		10	
C-4	Aptitude au développement touristique Le milieu convient-il au développement touristique (le tourisme ne devrait pas avoir un effet négatif sur les habitats sociaux, environnementaux ou naturels)?		10	
C-5	Investissements du secteur privé Potentiel d'investissement du secteur privé dans le développement touristique (développement de nouveaux produits ou amélioration des produits existants) (4=niveau d'investissement soutenu très élevé dans bien des secteurs; 3=bien des exemples ayant une certaine portée; 2=quelques exemples à portée limitée; 1=peu d'exemples; 0=aucun investissement)		4	
C-6	Investissements d'organismes sans but lucratif Investissement existant ou potentiel d'organismes sans but lucratif dans le développement touristique. (3=bien des exemples; 2=quelques exemples; 1=peu d'exemples; 0=aucun investissement)		3	
C-7	Investissements gouvernementaux Investissement existant ou potentiel des gouvernements dans le développement touristique. (3=bien des exemples; 2=quelques exemples; 1=peu d'exemples; 0=aucun investissement)		3	
Sous-total			50	

D	ATTRIBUTS COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN	Commentaires	Note la plus élevée possible	Note communautaire
D-1	Services touristiques existants Services touristiques permettant aux touristes de vivre et d'habiter temporairement dans la collectivité (hébergement, restaurants, information touristique, installations récréatives, regroupement, masse critique) (10=exceptionnel; 8=bon; 6=acceptable; 4=inférieur à la moyenne; 2=médiocre/amélioration nécessaire; 0=aucun service)		10	
D-2	Géographie / accès aux transports Capacité adéquate des moyens de transport pour qu'il y ait un accès efficient permettant de se rendre dans la région, de s'y déplacer, et d'y voyager de façon pratique (5=exceptionnel; 4=bon; 3=acceptable; 2=inférieur à la moyenne; 1=médiocre/amélioration nécessaire; 0=aucun accès)		5	
D-3	Image de marque favorable Attrait d'ensemble et caractère unique de la région, l'identité et l'image de la destination et le circuit de routes panoramiques (5=exceptionnel; 4=bon; 3=acceptable; 2=inférieur à la moyenne; 1=médiocre/amélioration nécessaire; 0=aucune image favorable)		5	
D-4	Disponibilité de la main-d'œuvre Disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée pouvant travailler dans le domaine du tourisme (5=exceptionnel; 4=bon; 3=acceptable; 2=inférieur à la moyenne; 1=médiocre/amélioration nécessaire; 0=aucune disponibilité)		5	
	Sous-total		<u>25</u>	
	Sous-total de la section 1		145	

SECTION 2 : Pratiques de tourisme durable (Échelle de 1 à 5 : 5=exceptionnel; 4=bon; 3=acceptable; 2=inférieur à la moyenne; 1=médiocre/amélioration nécessaire; 0=non existantes)				
E	PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES	Commentaires	Note la plus élevée possible	Note communautaire
E-1	Ressources en matière de capacité d'accueil La collectivité s'est assurée que l'utilisation accrue des attributs et attractions d'ordre naturel, culturel ou artificiel ne diminue pas de façon importante l'attrait des ressources.		5	
E-2	Conservation des ressources naturelles et culturelles Le niveau de sensibilisation de la collectivité par rapport à la nécessité de protéger ses ressources naturelles et culturelles dans les secteurs touristiques ainsi qu'à l'utilisation durable de ces ressources.		5	
E-3	Pratiques respectueuses de l'environnement et critères de conception Application de pratiques environnementales responsables par la collectivité (conservation de l'énergie et de l'eau, réduction des déchets à la source, utilisation de technologies alternatives, etc.) et de critère de conception pour que le développement touristique se fasse en harmonie avec le cadre naturel.		5	
	Subtotal		<u>15</u>	

F.	PRATIQUES SOCIALES	Commentaires	Note la plus élevée possible	Note communautaire
F-1	Capacité d'accueil sociale La volonté de la collectivité à soutenir davantage le tourisme permet d'assurer que la forme et l'échelle de ces activités lui conviennent. Elle veut aussi appliquer des mesures de contrôle des visiteurs, au besoin, afin d'éviter une fréquentation excessive.		5	
F-2	Respect de la culture et de la conception architecturale traditionnelle Dans le cadre du développement touristique actuel, la collectivité a démontré son respect des valeurs culturelles et des traditions locales et elle fait appel à des styles architecturaux ainsi qu'à des éléments de conception.		5	
F-3	Amélioration de la qualité de vie de la collectivité La collectivité s'est assurée que le développement touristique actuel améliore la qualité de vie de ses habitants (promotion de modes de vie locaux, conformité aux valeurs communautaires ou plaisir accru dans le milieu local par les résidents).		5	
F-4	Expérience des visiteurs Le sentiment d'accueil ressenti par les visiteurs; la collectivité veut recevoir les visiteurs, elle a établi ou elle crée des façons visant à les mettre en contact avec les résidents.		5	
	Sous-total		<u>20</u>	
G.	PRATIQUES ÉCONOMIQUES	Commentaires	Note la plus élevée possible	Note communautaire
G-1	Capacité d'accueil économique La collectivité s'est assurée que le développement touristique actuel cadre avec la main-d'œuvre existante, fait appel aux biens et services des entreprises locales, et n'excède pas la capacité de l'infrastructure en place.		5	
G-2	Capacité financière La collectivité a démontré qu'elle a les ressources financières pour maintenir le développement touristique actuel et potentiel, et ce, d'une façon durable.		5	
G-3	Soutien à l'entrepreneuriat et aux partenariats locaux en matière de développement touristique La collectivité fournit un soutien à l'entrepreneuriat en matière de développement touristique local, p. ex. de la formation et du soutien en affaires, des occasions pour les résidents locaux de contrôler et de gérer les ressources touristiques, et elle encourage les partenariats entre les intervenants en tourisme.		5	
G-4	Possibilités d'emploi, formation et pratiques La collectivité incite les entreprises touristiques existantes à embaucher des résidents locaux, offre des possibilités de formation adéquates et abordables axées sur les besoins de l'industrie, et elle adopte de bonnes pratiques d'emploi.		<u>5</u>	
	Sous-total		<u>20</u>	
	Sous-total de la section 2		55	

TOTAUX			
Section 1 : BASE DE RÉFÉRENCE COMMUNAUTAIRE ACTUELLE			Notes
			Note la plus élevée possible
			Note communautaire
	A. ATTRAITS TOURISTIQUES		40
	B. SOUTIEN, LEADERSHIP ET COOPÉRATION COMMUNAUTAIRES		30
	C. PLANIFICATION ET GESTION TOURISTIQUES		50
	D. ATTRIBUTS COMMUNAUTAIRES DE SOUTIEN		25
	Sous-total : Base de référence communautaire actuelle		145
Section 2 : PRATIQUES TOURISTIQUES DURABLES			
	E. PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES		15
	F. PRATIQUES SOCIALES		20
	G. PRATIQUES ÉCONOMIQUES		20
	Sous-total : Pratiques touristiques durables		55
	Total global (sections 1 et 2)		200

NOTE TOTALE	
La collectivité a la capacité de développer le tourisme.	120+
La collectivité pourrait développer le tourisme, mais il existe des possibilités d'amélioration.	80 - 119
La collectivité n'est actuellement pas en mesure de développer le tourisme.	< 80

NOTES:

PLAN D'ACTION :

AU COURS DU PROCHAIN MOIS :

AU COURS DES TROIS PROCHAINS MOIS :

AU COURS DES SIX PROCHAINS MOIS :

